



## Compte-rendu du Comité d'Hygiène et de Sécurité

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) s'est tenu le jeudi 20 janvier à 18H30 en présentiel et en distanciel dans la salle des conseils.

### Membres présents :

Représentants de l'administration :

M. GAMESS, M. BAUDUIN, Mme JENVRIN,

Représentants du Conseil Régional :

M. BARRET, Mme REVEAU

Représentants du personnel enseignant et de la vie scolaire :

Mme LECAUX, Mme PEREIRA

Représentants du personnel non enseignant :

Mme BARBE, Mme ESPARON, Mme ETIENNE, M. FEAU

Représentants des parents d'élèves :

M. DELAUNAY, Mme HAUTREUX, Mme LEVRARD

Représentant des élèves :

Mme PEUVREL.

M. GAMESS, Proviseur, débute la réunion à 18H37 et invite les présents en distanciel à ouvrir leur micro.

Il rappelle l'ordre du jour noté sur le power point :

- Lecture du RSST
- Qualité de l'air
- Température dans les salles
- Sécurisation de l'établissement
- Protocole sanitaire
- Questions diverses :  
Zones calmes et exposition sonore labo-chimie.

M.GameSS : le registre de sécurité est un outil essentiel à la vie de l'établissement. Il permet les échanges et les dialogues avec le personnel et permet d'apporter des réponses.

Mme Jenvrin : ce registre est présent à l'accueil et en salle des professeurs. M. Féau, agent encadrant, regarde régulièrement ce document afin de voir si des messages sont notés pour que le proviseur puisse apporter une réponse.

Mme Pereira : il conviendrait de trouver une place lisible à ce document car les collègues m'interpellent pour trouver celui-ci qui n'est pas toujours remis à sa place.

M. GameSS : nous avons sur le registre deux situations en septembre qui concernent des températures insupportables au niveau des classes orientées sud-ouest.

M. Pereira : j'ai vécu un lundi après-midi avec une température excessive du fait de l'impossibilité d'ouvrir les fenêtres.

M. Gamess : reprend la diapositive du power point page 4 concernant la température des salles et indique que la réponse apportée a été l'augmentation des aérations et l'ouverture des ouvrants à nouveau accessible (c'est-à-dire ouverture à la française). Cette ouverture de fenêtre se fait sous la responsabilité du chef d'établissement puisque depuis de nombreuses années cela était interdit suite à des défenestrations. Il y a probablement des aménagements à apporter. Ce sujet a été évoqué avec M. Féau et l'antenne de la Région (travaux toiture, travaux augmentant la ventilation, puits de ventilation).

M. Barret : demande quel était le degré de température ?

M. Gamess : 24° le matin, 27° fin de matinée et 30° l'après-midi. Cette chaleur avait été constatée par moi-même et M. Bauduin. Il y a besoin sur certaines zones d'une ventilation mécanique renforcée car la chaleur accumulée reste dans le couloir. La situation plein sud-ouest fait que les salles concernées chauffent énormément.

M. Barret : indique qu'il va se rapprocher de l'antenne régionale sur ce sujet.

Mme Pereira : souligne que ce problème est de longue date et lors des épreuves de bac mi-juin c'est très flagrant.

M. Bauduin : 2 à 3 climatiseurs sont installés dans ces périodes dans la salle polyvalente.

Mme Pereira : les filtres UV posés sur les fenêtres n'apportent guère de changements. D'autres établissements ont eu des casquettes de posées et cela évite que le soleil frappe sur les carreaux. Cela semble une bonne solution. Dans le couloir du 1<sup>er</sup> étage, lorsqu'on travaille les portes-ouvertes à cause de la chaleur on s'entend d'une salle à l'autre et ça résonne dans les couloirs.

M. Gamess : une réunion RGI est prévue le 2 février avec les services de l'antenne régionale du Mans et de Nantes. On profitera de celle-ci pour évoquer ce problème de température et les solutions à y apporter.

M. Gamess : présente la page 3 du power point « Résumé du Contexte » et la page 2 « qualité de l'air et pollution des sols ».

Il est prévu de mettre à l'accueil les différents rapports concernant ce sujet. La Région et l'APAVE ont installé le 26 novembre 2021 4 capteurs de mesure qui renvoient les données. L'APAVE a indiqué que la pollution de l'air est supérieure à l'extérieur de l'établissement plutôt qu'à l'intérieur.

M. Féau indique que les capteurs sont dans la salle des devoirs, S10, B2 et S4 à proximité du laboratoire.

Mme Jenvrin : ces capteurs sont posés pour 6 mois afin de voir les différents pics.

Mme Lecaux : il faudrait mesurer dans les salles « chaudes ».

Mme Pereira : avec 35 élèves par classes il y a obligatoirement des pics de pollution, de plus certaines classes sont étroites et on essaie d'aérer régulièrement mais au bout de 2 heures la température a augmenté.

M. Gamess : la Région a mis à disposition un capteur mobile de mesure de CO<sub>2</sub>, il est au restaurant scolaire car l'activité y est importante. « Les usagers retirent leur masque pour déjeuner ». Ce capteur renvoie des informations qui sont exploitées par M. Lehay (ATI) et M. Féau. Ils notent les courbes de CO<sub>2</sub>, la ventilation du SELF afin de voir la réaction du capteur. On enregistre un pic de CO<sub>2</sub> vers 13heures et « en l'espace de 2 à 3 secondes d'ouverture des fenêtres on voit la mesure s'effondrée. La mesure du CO<sub>2</sub> est un enjeu pour les établissements scolaires et la santé publique.

M. Barret : la politique de la Région tend vers une amélioration de la qualité de l'air et celle-ci a prévu d'acheter 20 capteurs par département qui seront mis à disposition des établissements. Il suffira d'en faire la demande.

M. Gamess : il faudra un certain temps pour réguler d'autres salles et d'autres lieux.

Mme Jenvrin : la Région a adressé un courrier indiquant que nous disposerons d'une subvention pour financer des équipements dans ce cadre là.

Mme Pereira : informe également qu'en tant que membre du CHSCT de la Sarthe elle avait eu connaissance qu'il serait effectivement alloué une subvention. Il serait pertinent d'avoir ce type de capteurs répartis dans le plus de salles possibles et d'avoir ponctuellement des ventilations mécaniques.

M. Gamess : présente la page 6 du power point « mise en sécurité du lycée » et fait lecture à l'assemblée afin de commenter les travaux de la porte d'entrée du hall.

Mme Lecaux : qu'en est-il de l'accès aux personnes à mobilité réduite ?

M. Gamess : ces personnes devront utiliser l'interphone afin que l'agent d'accueil vienne ouvrir. Cela existe déjà dans d'autres lycées de la Région.

Mme Jenvrin : indique que ces portes seront dans les normes et que les portes coulissantes présentent une grande fragilité comme on n'a pu le constater lors de manifestations et de cambriolages. De plus ces portes coulissantes restent ouvertes lorsqu'il y a un saut d'électricité ce qui présente un problème de sécurité et d'accès à l'établissement en période de congés ou de week-end.

Mme Pereira : il faudra que les 2 battants soient ouverts avant 8 h afin d'éviter l'amasement des élèves.

M. Gamess : l'entreprise qui installe ces portes a réfléchi dans quel sens on ouvre celles-ci et de quelle façon on évacue.

Présentation de la page 7 du power point « plan de sureté ».

Mme Pereira : concernant le souhait de faire un espace de transition dans le hall d'accueil cela ne semble pas souhaitable de réduire ce hall, le lycée manque déjà d'espace. Le projet de la grille à l'extérieur peut permettre cette transition.

Mme Jenvrin : il est effectivement souhaitable d'avoir un sas à l'extérieur du hall et non à l'intérieur. Le projet de la grille est d'une ampleur importante et il est important d'aborder ce dossier dans tous les sens pour que cette réalisation se fasse au mieux.

M. Gamess : montre le plan de masse et indique sa demande qui était de faire une zone de décompression à l'extérieur du lycée. Ce sas de sécurité est sur le domaine public et le notaire de la mairie du Mans a transmis au mois de décembre les documents au service de la Région compétent.

Mme Pereira : c'est un projet qui va changer l'établissement qui a été construit « ouvert » sur l'espace public et maintenant on se claquemure. Concernant la taille des portes il faut que la région prenne en compte le flux des élèves avant 8H.

M. Gamess : pour ce projet de sécurité on ne doit pas se précipiter, la mairie a rétrocédé les parcelles 202/203.

M. Féau : ces parcelles vont jusqu'au lampadaire et aux ilots car on doit la continuité aux passants.

Mme Pereira : il aurait été bien d'avoir un espace plus large en prenant sur le stationnement des voitures car ce projet va enfermer l'établissement et peut générer des problèmes comme des élèves qui vont stagner dans un espace réduit.

M. Gamess : on ne connaît pas suffisamment l'espace qui correspond aux parcelles.

Mme Pereira : il conviendrait d'interroger les usagers car cela va coûter une somme non négligeable mais arriver facilement dans un établissement c'est aussi accueillant.

M. Gamess : il y a eu cette semaine trois intrusions de personnes étrangères au lycée, il s'agit de personnes qu'il a fallu récupérer au bout du couloir du bâtiment C, au niveau de la salle C12.

Mme Pereira : le lycée Touchard est un bon exemple car il y a la barrière et un jardin. On a besoin d'un trottoir mais il faudrait disposer du parking car dans ce lycée on n'a pas de parking propriété de l'établissement donc si on doit clore l'établissement il faut plus de places de stationnement.

M. Gamess : on doit penser à l'agent d'accueil et renforcer mécaniquement les portes. Cet agent est trop exposé.

M. Bauduin : il est vrai que lors de la construction de ce lycée il n'y avait pas la problématique de la sécurité.

Mme Pereira : oui pour sécuriser les portes en attendant la construction de la clôture.

M. Gamess : comment rendre cet espace agréable, on est en dialogue permanent avec la Région et la clôture ne sera pas construite rapidement.

M. Barret : ce problème de sécurité est pris en compte par la Région et il est important que vous soyez associé. Je vais me renseigner sur le transfert des documents de la mairie mais il devient urgent de sécuriser dans un premier temps les portes. Dès demain je poserai des questions au service concerné. On s'engage à être avec vous et être auprès des usagers.

M. Gamess : protocole COVID – page 8 du power point, au retour des congés il y avait 200 élèves absents, aujourd'hui nous sommes à 300 élèves, (voir l'état des effectifs établi par la vie scolaire et anonyme). Le suivi est fait par l'infirmière, les CPE et le personnel administratif ce qui permet d'avoir un traçage des situations réelles à 12H et à 15H. L'infirmière scolaire et la vie scolaire ne font plus actuellement leurs missions car ils sont occupés à plein temps avec ce suivi. Le nombre de cas en fonction des classes est très varié c'est donc un travail chronophage pour les assistants d'éducation. On a fermé pour cette raison une classe de BTS et nous sommes montés à 70-80 cas positifs sur 1400 élèves. Actuellement nous avons davantage d'adultes.

Mme Pereira : c'est l'enfer sur terre le suivi COVID, le rattrapage des cours est très compliqué mais également les devoirs.

M. Gamess : auparavant il était nécessaire d'alerter la DSDEN qui prenait la décision de fermer ou pas la classe. Dorénavant cette décision appartient au chef d'établissement.  
Les questions diverses – exposition sonore au laboratoire des sciences – page 10 du power point : il va être privilégié les bouchons.

Mme Lecaux : il est difficile pour les agents de laboratoire de travailler avec des bouchons. Il faut qu'ils puissent nous entendre lorsqu'on vient leur demander un travail à effectuer.

M. Bauduin : propose de revoir l'organisation pour permettre la communication

M. Féau : il s'agit de bouchons qui écrètent les sons et donc qui n'empêchent pas de tenir une conversation. Les agents de la restauration en sont d'ailleurs pourvus.

M. Gamess : concernant l'exécution de travaux sur les caissons Mme Rousseau (Conseillère prévention sécurité de la DSDEN72 et M. Rinçon de l'ARS) ont étudié en mars 2021 notre problème de niveau sonore au labo. A partir de relevés de mesures et du temps d'exposition des agents au bruit ils ont conclu que les agents de labo devaient porter des EPI de type : bouchons moulés à l'empreinte de leur oreille durant le temps d'exposition au bruit. Les agents ont eu connaissance de ces conclusions. Ils ont refusé de porter les EPI préconisés. Le chef d'établissement demandera à l'inspecteur ISST du Rectorat, madame Huardeaux, de l'assister dans sa prise de décision.

Mme Pereira : il faut que la discussion se fasse avec les agents pour s'approprier cette idée.

M. Gamess : j'irais rencontrer la semaine prochaine les agents de labo concernés.

Concernant la page 10 du power point – Zone calme et Agora. On a utilisé le palier de la salle polyvalente en installant des tables pour permettre aux élèves de travailler. Tous les lycées qui ont un hall ont transformé cet espace pour faire une zone de travail. Nous avons un hall engorgé et bruyant car il y a un manque d'espace dans ce lycée. Les élèves qui ont envie de se montrer pèsent sur l'ambiance du hall. Il n'y a pas suffisamment de salles de disponibles. A la MDL la salle de musique contient 2 pianos et les autres petites salles sont dégradées. Il faut donc constamment de la surveillance. Comment installer une zone calme dans le hall celui-ci est essentiel.

Mme Peuvrel : en temps qu'élève il est impossible de créer un espace de travail dans le hall car il y a trop de passage.

Mme Pereira : on n'a pas de préau alors tout le monde se concentre dans le hall.

M. Bauduin : ce moment où les élèves squattent le hall ils pourraient aller à l'extérieur mais ils ont décidé de rester dans celui-ci et ne respectent pas cette zone qui devrait être plus calme.

M. Gamess : aujourd'hui nous sommes obligés de dire à ses élèves qui finissent les cours à 16H de quitter l'établissement et de rentrer plutôt que de rester dans le hall comme dans un hall de gare.

Mme Pereira : il faudrait plus d'AED.

M. Gamess : l'un des CPE a déjà été obligé d'accompagner un élève dans la cour. qui n'a pas bien perçu cette demande. Comment gérer ces situations ?

Mme Pereira : auparavant le hall n'avait aucun ameublement.

M. Féau : auparavant, également, les élèves entraient par le portillon du gymnase.

M. Gamess : on doit réfléchir à la problématique pour les personnels afin de travailler dans de bonnes conditions. La vie scolaire ne peut plus travailler dans cet espace.

Mme Pereira : peut-être envisager de déplacer le mobilier ?

M. Gamess : il manque un lieu de rencontre dans ce lycée.

M. Barret : y-a-t-il des solutions pour le hall, pour les couloirs ? Il y a de plus en plus de lycéens mais nos lycées ne sont plus adaptés.

M. Gamess : je l'ai évoqué avec les agents de l'antenne régionale du Mans, nous avons trop d'élèves dans ce lycée par rapport à sa structure. Est-ce qu'il répond dans sa structure à la sécurité et à la qualité de vie ?

Mme Lecaux : il faudrait un préau à l'extérieur.

Mme Pereira : il manque aussi un amphithéâtre.

M. Gamess : on a transformé les espaces de vie lycéenne pour accueillir les formations post-bac, on est également sur un projet ERASMUS.

Mme Lecaux : et les anciens vestiaires ?

Mme Jenvrin : pour le moment il s'agit d'un lieu de stockage.

Mme Pereira : beaucoup de professeurs souhaiteraient aussi qu'on revoit la salle des professeurs.

Mme Lecaux : les collègues sont parfois obligés de rentrer car ils n'ont pas d'espace pour travailler.

M. Gamess : convient que les conditions ne sont pas optimales pour le personnel et remercie l'ensemble des participants et clôt la réunion à 20H50.

Le Proviseur

Joël Gamess



La Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Sylvie Etienne".

Sylvie Etienne